



Les lieux, les temps et les mots de la sexualité ordinaire à Toulouse au XVIIIe siècle

Mathieu Laflamme

► To cite this version:

Mathieu Laflamme. Les lieux, les temps et les mots de la sexualité ordinaire à Toulouse au XVIIIe siècle. Ma thèse en 10 minutes, Feb 2019, Ottawa, Canada. hal-02080670

HAL Id: hal-02080670

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02080670>

Submitted on 2 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MA THÈSE EN 10 MINUTES
4 FÉVRIER 2019
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

**Titre de la thèse : Les lieux, les mots et les temps de la sexualité ordinaire à
Toulouse au XVIII^e siècle**

La sexualité dans la France d'Ancien Régime se définit par un ensemble de normes religieuses, sociales, genrées et politiques auxquelles les individus choisissent ou non d'adhérer. Envisagée dans le cadre du mariage elle obéit à une stricte hétéronormativité doublée d'une exigence monogamique. Pour se conformer à ces normes, les hommes et les femmes des sociétés d'Ancien Régime doivent, idéalement, s'unir par le mariage pour former un nouveau noyau familial au sein duquel ils vivent leur sexualité selon les préceptes chrétiens et les lois séculières de la monarchie. Le respect de ces normes structure la société française en profondeur, chacun devant s'y conformer soit en se mariant, soit en acceptant les limitations sexuelles et sociales imposées par le célibat et le veuvage.

[PP2 : Monitor and Punish] Afin de préserver la cohésion sociale, les institutions séculières et religieuses de la France d'Ancien Régime ont codifié et réglementé la sexualité pour tenter de la confiner à l'intérieur de la chambre à coucher des couples légitimés par un mariage légalement contracté. Les

comportements sexuels hors mariage et extraconjugaux sont formellement prohibés par l'État qui, par un ensemble de textes normatifs, distingue sexualité déviante et sexualité licite. La sexualité des individus est placée, à tous les temps de la vie, sous la surveillance d'institutions répressives qui surveillent et condamnent les comportements sexuels pouvant causer un désordre social en mettant en péril la paix des familles. Elle est également sous l'étroite surveillance du voisinage qui commente et, au besoin, dénonce tout comportement sexuel jugé déviant, dangereux ou immoral¹.

[PP3 : Sexual Tolerance] Malgré les interdits, les pratiques sexuelles pré-nuptiales sont fréquentes et finalement assez bien acceptées. Ces fréquentations amicales et amoureuses font partie des rituels sociaux précédant l'union. Elles se déploient dans divers lieux de sociabilité des communautés, aux yeux de tous, y compris des autorités judiciaires et morales. Les couples qui expérimentent cette sexualité pré-nuptiale sont rarement poursuivis en justice s'ils respectent les normes imposées par le voisinage immédiat, et plus largement par la communauté². Il est donc relativement rare que de tels comportements admis par tous soient l'objet d'une action en justice intentée par les proches ou encore par l'un des conjoints.

¹ Christophe Regina, « Voisinage, violence et féminité : contrôle et régulation des mœurs au siècle des Lumières à Marseille », dans Judith Rainhorn et Didier Terrier (dirs), *Étranges voisins. Altérité et relation de proximité dans La ville depuis le XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 212-235

² *Ibid.*

Ces couples pratiquent publiquement une forme ordinaire de la sexualité, c'est-à-dire une sexualité tolérée par la majorité des acteurs et des pouvoirs investissant l'espace urbain. Celle-ci n'est pas systématiquement criminalisée par les institutions répressives, et ce malgré son interdiction formelle par le droit positif français, soutenue par la jurisprudence et le droit canon.

[PP4 : Pregnant and Abandoned] Si la société de la France d'Ancien Régime tolère ces fréquentations publiques, elle n'accepte pas pour autant que le couple illégitime engendre un enfant à l'extérieur du cadre légal et moral du mariage. Régulièrement, les femmes vivant une sexualité ordinaire prénuptiale sont abandonnées par leur amant illégitime suite à l'annonce — ou à la découverte par ce dernier — de leur grossesse. À Toulouse au XVIII^e siècle, ces femmes peuvent porter plainte devant la justice municipale des capitouls dans l'espoir de faire condamner l'auteur présumé³ de leur grossesse. En choisissant de recourir à cette justice municipale de proximité⁴, elles acceptent implicitement d'exposer et de décrire leurs comportements sexuels à une autorité tierce et, de surcroît, masculine devant transcrire leur témoignage sous la forme d'une plainte en grossesse.

³ Préférant la plume de l'historien au marteau du juge (voir la réflexion de Carlo Ginzburg dans *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Lagrasse, éditions Verdier, 1997 [1991], 186 pages), nous avons choisi d'utiliser le terme de «père présumé de la grossesse» puisque dans la majorité des procédures que nous avons consultées, nous sommes dans l'impossibilité de déterminer avec certitude si l'homme dénoncé par la plaignante est véritablement l'auteur de sa grossesse.

⁴ Selon Michel Taillefer, la justice des capitouls est accessible et peu onéreuse. Les citadins et citadines se présentent volontairement devant elle pour régler leurs différends voyant dans les capitouls leurs « arbitres naturels ». Michel Taillefer, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Ombres Blanches, 2014, p. 73.

[PP5 : Thesis and Objectives] Pour notre thèse de doctorat, nous voulons, à partir de l'analyse de ces témoignages attestant d'une rupture dans le « fragile équilibre de la vie ordinaire⁵ » de ces femmes, cerner comment les Toulousaines et Toulousains vivent, perçoivent et décrivent leur sexualité ordinaire et quotidienne dans les divers lieux de socialisation de Toulouse au XVIII^e siècle. Notre principal objectif est de comprendre comment cette sexualité ordinaire se diffuse dans l'espace et dans les mots de la société toulousaine du XVIII^e siècle.

[PP6 : Common Sexuality] Nous concevons la sexualité ordinaire comme l'ensemble des comportements à connotation sexuelle considérés comme normaux, banals et réguliers par la majorité par l'ensemble des pouvoirs et acteurs devant interagir dans l'espace urbain. Nous incluons dans cette définition les comportements sexuels des couples mariés ainsi que les comportements sexuels pré-nuptiaux comme les baisers publics, les promenades et les promesses de mariage devant témoins. Ceux-ci sont considérés comme des outils de la performance sociale devant précéder l'union matrimoniale. Nous excluons de cette définition la sexualité extraconjugale perçue comme immorale et intolérable

⁵ Christophe Regina, *Genre, mœurs et justice. Les Marseillaises et la violence au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, presses de l'Université de Provence, 2015, p. 23.

puisque'elle-ci trouble l'ordre des familles et perturbe le fragile équilibre de la vie quotidienne⁶.

[PP7 : Methodology] En nous appuyant sur le concept « d'exceptionnel normal » développé par Edoardo Grendi ⁷, nous voulons identifier les comportements ordinaires dans ces sources judiciaires, « témoignages de la vie ordinaire troublée [...] sous la forme de récits à l'attention des acteurs de la justice⁸ ». Notre principal objectif, ainsi que notre plus grand défis, est d'identifier dans ces sources manuscrites étant, à la fois, témoignage d'une sexualité ordinaire et d'un trouble social et outil judiciaire, les comportements sexuels de l'ordre du quotidien des Toulousains et Toulousaines du XVIII^e siècle. Pour comprendre comment cette sexualité ordinaire se diffuse dans l'espace et dans les mots de la société toulousaine d'Ancien Régime, nous exploiterons les avancées en humanités numériques et plus spécifiquement en lexicographie et en cartographie historique. Notre base de données nous permettra de chiffrer ces comportements sexuels ordinaires ainsi qu'identifier quand ils avaient lieu dans la vie publique toulousaine.

Notre analyse lexicographique nous permet de comprendre comment les comportements sexuels sont décrits et commentés dans les plaintes en grossesse par

⁶ Nous exposons ici une définition préliminaire de la sexualité ordinaire. Notre thèse permettra d'approfondir et de conceptualiser cette notion.

⁷ Edoardo Grendi, «Microanalisi e storia sociale», *Quaderni Storici*, vol. 35, 1977, p. 512.

⁸ Regina, *op. cit.*, p. 9.

l'analyse croisée des discours des plaignantes, des accusés et de l'ensemble des acteurs judiciaires et médicaux sur cette sexualité. À l'aide un système d'information géographique (SIG), nous complétons cette première analyse par l'étude de la diffusion spatiale de cette sexualité ordinaire afin d'identifier les lieux fréquentés par les Toulousains et Toulousaines pour vivre publiquement une sexualité préuptiale et pour rendre lisible l'influence des espaces sur les comportements sexuels, tant dans leur expression que dans leur répression.

L'expression de la sexualité ordinaire par l'écrit est difficilement accessible à l'historien moderniste s'il ne souhaite pas l'aborder sous l'angle de sa répression : ce qui se passe entre mari et femme échappe, en effet, largement au regard de la justice. En revanche, les plaintes en grossesse offrent une rare fenêtre sur la vie sexuelle, sentimentale et sociale de femmes n'étant pas issues de l'élite socioéconomique de la société toulousaine du XVIII^e siècle. **[PP8 : Plainte en grossesse]** Ces récits sont d'autant plus importants que les écrits féminins — et encore plus les écrits de femmes célibataires — sont peu nombreux pour la période moderne⁹. Nous aborderons donc l'histoire de la sexualité ordinaire, sujet jusqu'à présent relativement négligé par l'historiographie, à partir de discours de femmes et

⁹ Sylvie Mouysset, «Quand "Je" est une femme : les spécificités d'une écriture ordinaire ?», dans Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dirs), *Car c'est moi que je peins. Écriture de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV^e-XX^e siècle)*, Actes du colloque de Conques de 2008, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2010, p. 191.

d'hommes sur leur sexualité. On les observera donc attentivement lorsqu'ils sont confrontés à l'inquisition de la justice toulousaine, à l'occasion de la rupture de leur vie ordinaire causée par une grossesse illégitime.

Les plaintes en grossesse toulousaines sont particulièrement détaillées, surtout à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les femmes y décrivent — ou sont forcées de le faire — l'historique de leurs relations sexuelles avec l'auteur présumé de leur grossesse, des premières fréquentations jusqu'à leur abandon. Elles doivent notamment indiquer où elles ont fréquenté leur amant et à quels moments. Plusieurs plaignantes décrivent les conséquences socioéconomiques qui leur sont imposées par leur grossesse illégitime. Dans de très nombreux cas, l'auteur présumé de la grossesse dénoncée est convoqué par la cour pour être interrogé sur les faits rapportés par la plaignante infirmant ou affirmant les accusations en donnant sa version des faits. De plus, une enquête sur les comportements sexuels décrits par les plaignantes et les accusés est régulièrement ordonnée par les capitouls¹⁰. Nous avons donc à notre disposition plusieurs discours décrivant un même comportement sexuel. Par l'analyse croisée de l'ensemble de ces discours, et plus spécifiquement ceux de la plaignante et de l'accusé, nous serons en mesure de comparer les

¹⁰ Cette enquête peut comprendre une information, des rapports d'experts ainsi que des témoignages.

conceptions genrées de cette sexualité ordinaire ainsi que l'agentivité de ces femmes du XVIII^e siècle.

La lecture des plaintes en grossesse du XVIII^e siècle toulousain impose le constat suivant : les violences sexuelles — physiques, émotives et verbales — font partie des comportements sexuels ordinaires des Toulousains et, surtout, des Toulousaines, premières victimes de cette violence du quotidien. **[PP0 : Rape]** Plusieurs femmes laissent sous-entendre qu'un viol est à l'origine de leur grossesse. Pourtant, rares sont celles qui ont formellement porté plainte pour viol même si ce crime est défini dans le droit français d'Ancien Régime. Grâce à l'analyse lexicographique, nous serons en mesure de cerner les distinctions entre les mots utilisés pour décrire les comportements sexuels consentants et ceux employés pour décrire les diverses formes de la violence sexuelle. Nous comparerons les schémas lexicaux employés pour exprimer ces violences sexuelles avec ceux utilisés pour décrire les viols formellement dénoncés à la justice des capitouls pour mieux cerner les distinctions entre sexualité ordinaire et sexualité marginale. Nous tenterons également d'identifier les raisons pouvant expliquer le choix de ces femmes de ne pas porter formellement plainte pour viol.

Cette première analyse des plaintes en grossesse nous permettra de rendre visible la diffusion spatiale de la sexualité ordinaire à Toulouse et d'identifier les lieux où se déploie cette sexualité pré-nuptiale publique et tolérée, mais surveillée

par les autorités judiciaires et le voisinage. En exploitant la plateforme UrbanHist, nous allons faire la cartographie de cette sexualité ordinaire grâce à la technologie offerte par le système d'information géographique (SIG), outil essentiel pour la mise en espace du sujet qui reste encore assez méconnu des chercheurs modernistes¹¹. UrbanHist nous offre, en effet, la possibilité de tracer les relations spatiales entre la plaignante et l'auteur présumé de sa grossesse pour établir leur degré de proximité ainsi que les lieux de leurs fréquentations. **[PP10 : UrbanHist]**

Nous pourrions aussi identifier si certains lieux toulousains sont caractérisés par une forte concentration de violences sexuelles et s'il est possible d'établir des liens entre la diffusion spatiale de la criminalité urbaine et l'état socioéconomique des individus directement concernés par ces violences. UrbanHist nous permet de créer des cartes détaillées de la sexualité toulousaine par décennie et d'être ainsi en mesure de commenter les évolutions spatiales des comportements sexuels à Toulouse sur le long terme. Nous pourrions également comparer nos données spatiales sur la sexualité ordinaire avec la diffusion spatiale de sexualité criminalisée à la même époque répondant ainsi au récent appel d'Agathe Roby et

¹¹ Nicolas Marqué a fait une avancée considérable dans le domaine de la géohistoire grâce sa thèse de doctorat sur les mutations urbaines des villes parlementaires au lendemain de la Révolution française grâce, notamment, à l'exploitation d'UrbanHist. Cette thèse est également un fort bel exemple des possibilités offertes par UrbanHist pour retracer l'histoire de sociabilités et des comportements à Toulouse au XVIII^e siècle (Nicolas Marqué, *Géohistoire de Toulouse et des villes de parlement (vers 1680 - vers 1830) : des centres administratifs et judiciaires d'Ancien Régime et leur redéfinition après la révolution*, thèse de doctorat sous la direction de Jack Thomas, Université Toulouse II – Jean-Jaurès, 2015).

de Lola Gonzalez-Quijano affirmant que nous devons désormais réfléchir en termes de «territoires sexuels» au sein des différents espaces urbains¹².

Le corpus de cette thèse a été constitué par échantillonnage en dépouillant les procédures criminelles de la justice des capitouls des années finissant par zéro et cinq, entre 1670 et 1790. **[PP11 : Corpus]** Deux sondages de décennies, soient 1730-1739 et 1770-1779, ont été réalisés. Il s'agit des deux seules décennies complètes actuellement inventoriées et disponibles aux archives municipales de Toulouse¹³. L'inclusion de ces deux décennies dans notre corpus permettra d'évaluer les modalités de la sexualité urbaine toulousaine et les pratiques judiciaires concernant cette sexualité sur une plus courte période de temps afin de nuancer, préciser et comparer les résultats avec notre étude sur le long terme. Nous pourrons également comparer notre étude de la sexualité ordinaire avec la diffusion de la sexualité criminalisée à partir des procès attendus par la cour de justice des capitouls pour adultère, infanticide, prostitution, maquerellage et viol notamment.

Cette thèse de doctorat en histoire se situera au confluent de ces différentes traditions historiographiques — l'histoire de la justice, l'histoire urbaine, l'histoire de la famille, l'histoire de la criminalité et du droit, l'histoire des sexualités et

¹² Agathe Roby et Lola Gonzalez-Quijano, «Pour une approche spatiale de la prostitution», *Histoire urbaine*, n°49, 2017, p. 5-15.

¹³ Gérard de Lavedan, responsable des collections modernes aux archives municipales de Toulouse travaille actuellement à l'inventaire et au classement de la décennie 1700-1710. D'autres décennies devraient être disponibles au courant de la prochaine année et pourront alors être incluses dans notre corpus.

l'histoire des écrits du for privé notamment. En étudiant la sexualité ordinaire, nous voulons aborder l'histoire des sexualités sous l'angle de la quotidienneté et de la tolérance pour ainsi dépasser l'approche foucaldienne sur la répression et ouvrir un nouveau chantier sur l'histoire du couple et offrir une perspective historique aux débats contemporains sur les sexualités. Profitant de l'effervescence des humanités numériques, nous explorerons tous les axes possibles pour comprendre l'ensemble des voies de la sexualité toulousaine au siècle des Lumières.

Mathieu Laflamme

**Université d'Ottawa | University of Ottawa
FRAMESPA (URM 5136), université Toulouse – Jean-Jaurès
mlafl065@uottawa.ca**